

Bibliothèque

# Chefs d'équipe et bibliothécaires-conseillers Section du catalogage

Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2011 Local 0270 – 9 h

#### **MEMBRES**

# ORDRE DU JOUR, TEL QU'ADOPTÉ

#### Présents:

Jocelyne Campagna Julie Gauthier Marcel Plourde Sylvie Robichaud Marielle Roy G. Daniel Tremblay

# 1. Adoption de l'ordre du jour

# 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

## 3. Suivi de la dernière réunion

- 3.1. Suivi des demandes d'améliorations et de corrections
- 3.2. Mise en valeur des publications des professeurs
- 3.3. Nouvelles localisations d'appartenance créées pour le quatrième étage
- 3.4. Implantation de Symphony 3.4
- 3.5. Mention des directeurs de thèses en autorité
- 3.6. Exemplaires des notices collections dont les titres catalogués séparément sont envoyés au Centre de conservation
- 3.7. Choix de cotes variées ou cote collection à l'achat d'une nouvelle commande permanente
- 3.8. Le point sur l'inscription des tables des matières dans une Note de dépouillement structuré
- 3.9. Informations sur les Grands formats de la Médiathèque et ceux du secteur Arts
- 3.10. Gestion des listes d'autorités
- 3.11. Orientation sur la classification de la BUL
- 3.12. Vedettes de formes
- 3.13. Autorités des édifices religieux
- 3.14. Processus de vérification des cotes à partir des dérivés
- 3.15. Traitement des diapositives numérisées et des images numériques
- 3.16. Correction des vedettes comportant l'expression «Effets de... sur»

1

# 4. Information provenant des équipes

- 4.1. Équipe des publications en série
- 4.2. Équipe de Musique/Art/Géographie/Film
- 4.3. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion
- 4.4. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature
- 5. Remerciements à l'équipe
- 6. Grands formats : localisation (Normes, Responsabilité, Procédure ?) (JG)
- 7. Traitement des ressources intégratrices (DT)
- 8. ProQuest (changement de plateforme) et critères de mise à jour
- Signalement aux conseillers et à l'aide à la recherche des ouvrages de référence électroniques et base de données multidisciplinaires (JG) – Demande de Christian
- 10. Normalisation du fonds MARC et affichage dans Ariane web (DT)
- 11. Vedettes de type ...dans la littérature, ... au cinéma ayant déjà un équivalent anglais (JG)
- 12. Nouvelle vedette de forme Livres de cuisine (MR)
- 13. Adaptations locales
- 14. Nouveautés au RVM

# 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

# 2. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion

Le compte rendu est adopté avec de légères modifications.

### 3. Suivi de la dernière réunion

## 3.1. Suivi des demandes d'améliorations et de corrections

Ce point fera dorénavant partie des points statutaires lors des prochains comptes rendus et nous permettra de suivre l'évolution des demandes d'améliorations et de corrections que nous adressons dans JIRA. Les demandes

envoyées directement à Sébastien Nadeau ou à Martine Lemieux qui ne sont pas consignées dans JIRA ne seront pas mentionnées ici.

ARA65 : Alérion pour les formats Musique, Document visuel et Carte géographique Réglé

ARA75: Relance de la recherche pour les collections dont les volumes sont traités séparément:

Documenté et inscrit pour la prochaine version

ARA76 : Relance à partir d'un élément de la zone 590 (relié à la demande précédente) : Documenté et

inscrit pour la prochaine version

ARA80 : Affichage de l'Alérion à partir de la zone 373 des fichiers d'autorités :

Documenté et inscrit pour la prochaine version

ARA81 : Modifications à faire dans les zones 852 du format Marc des fonds pour les périodiques envoyés

au Centre de conservation

Transmis à Sébastien Nadeau

ARA106 : Problème de recherche Titre de périodique versus cédérom

Documenté et transmis à Pierre Lemieux

ARA123 : Amélioration à apporter pour générer les fils RSS des nouvelles acquisitions

Transmis à Sébastien Nadeau

ARA119: Problèmes d'affichage dans Ariane2 pour certaines notices bibliographiques

Problème réglé

ARA117: Rapport CMPFLEX001 utilisé également pour les notices d'autorités.

Transmis à Sébastien Nadeau

# 3.2. Mise en valeur des publications des professeurs

Madame Danielle Malenfant a fait parvenir une nouvelle liste à jour en septembre 2011 des professeurs actuellement au service de l'Université. Cette mise à jour comprend le statut du professeur, la faculté et le département où il enseigne et sa date d'entrée en fonction comme professeur. Une liste comprenant le libellé complet de chacune des affiliations a été préparée. Cette information, qui sera consignée en zone 373, sera complétée des dates de début de la période puisque cette information est disponible. Sylvie a préparé une procédure de travail afin de guider le processus. Marcel partagera la liste entre les membres des équipes selon les spécialités des équipes.

...\Signalisation des publications des professeurs\procédure d'ajout d'affiliations dans autorités.docx

Nous traiterons la liste des professeurs décédés ou retraités dans une deuxième étape, lorsque la première liste sera complétée.

## 3.3. Nouvelles localisations d'appartenance créées pour le quatrième étage

Marcel a créé un nouveau type de matériel «Film VHS en accompagnement » et a demandé à Louise Pelletier de créer une concordance de prêt spécifique pour ce type de matériel correspondant à une durée de prêt de 28 jours.

Le travail de modification des mentions de fonds des titres de périodiques se poursuit normalement. Les titres des Secteurs Arts et Cinéma ont été vérifiés. Les titres du Secteur Musique sont en cours de vérification et devraient être terminés d'ici quelques jours. L'équipe des PES poursuivra avec les titres du Centre Géo/Stat et du Secteur Éducation. Ces deux derniers secteurs devraient être terminés pour la fin du mois de novembre. Il restera quelques titres localisés au Centre de conservation à corriger.

Daniel mentionne qu'il a relevé certaines incohérences dans l'appellation du Secteur Arts. Marcel vérifiera à tous les endroits où cette appellation est utilisée et procédera aux corrections nécessaires.

### 3.4. Implantation de Symphony 3.4

Symphony 3.4 a été installé dans la banque Test. Louise Pelletier procède actuellement à quelques vérifications. L'installation dans la banque de production est prévue pour la fin de semaine du 29 octobre. Nous recommandons aux membres de l'équipe de prendre note de leurs barres d'outils personnelles sous la forme d'images d'écrans. Ceux qui ont des rapports personnalisés feraient également bien de prendre note des spécifications. Il n'y a pas de modifications importantes aux fonctionnalités. On remarque une amélioration dans les rapports bibliographiques pour les publications en série, la possibilité de modifier plus facilement en lot des localisations d'appartenances. Une amélioration prévue serait une gestion efficace de la validation des 100/240 sur la base de notices d'autorités 100|a|t.

#### 3.5. Mention des directeurs de thèses en autorité

Marcel a rédigé une procédure simple pour effectuer le travail de retrait des notices d'autorités de la mention des directeurs de thèses. Cette procédure a été vérifiée et complétée par Sylvie et transmise aux chefs d'équipes pour consultation. Le travail sera effectué une fois que les affiliations de professeurs auront été ajoutées, tant dans les notices des professeurs actifs que celles des professeurs retraités. Aucun échéancier n'est fixé pour l'instant puisqu'il n'y a pas d'urgence. Ce travail de retrait sera sans doute un peu plus long que celui d'ajout des affiliations.

..\Signalisation des publications des professeurs\procédure élimination autorités directeurs de thèses.docx

# 3.6. Exemplaires des notices collections dont les titres catalogués séparément sont envoyés au Centre de conservation

Seules les notices de collections existantes seront visées par le processus d'inscription d'une note. Aucune notice de collection supplémentaire ne sera créée pour l'opération.

Marcel tentera d'épurer la liste avant de la répartir parmi les chefs d'équipes des monographies pour l'inscription de la note Public suivante :

Certains documents de cette collection peuvent être localisés au Centre de conservation.

Nous rappelons qu'il sera également nécessaire d'ajouter dans les notices bibliographiques concernées la mention :

Chaque volume de cette collection est catalogué séparément

ou

## Certains volumes de cette collection sont catalogués séparément

lorsque cette note n'apparaît pas déjà dans la notice, ce qui est souvent le cas pour les collections plus anciennes.

## 3.7. Choix de cotes variées ou cote collection à l'achat d'une nouvelle commande permanente

La question a été abordée lors de la dernière réunion des conseillers de la BSHS. Chantal a demandé aux conseillers d'inscrire l'information lorsqu'elle est disponible. Christian a suggéré d'inscrire la mention « Type de cote à déterminer » lorsque les conseillers ne sont pas en mesure de le déterminer à l'avance. Les conseillers ont soulevé le fait, assez justement d'ailleurs, qu'il faut parfois évaluer de visu les documents avant de pouvoir se prononcer. Les conseillers de la BS ont souligné, à l'instar de leurs collègues de la BSHS, qu'il est souvent nécessaire de consulter les documents avant de prendre une décision. Nous pouvons considérer que l'information nous sera transmise si elle est disponible, et les conseillers continueront d'être consultés lorsque c'est nécessaire.

## 3.8. Le point sur l'inscription des tables des matières dans une Note de dépouillement structuré

Sylvie a procédé aux vérifications de l'affichage et a décodé une erreur lorsque nous avons plusieurs 505 sur une notice bibliographique. Le codage de la première occurrence des 505 a alors prédominance sur les autres au niveau de l'affichage. Marcel a communiqué avec Martine pour lui souligner le problème, et pour demander que le codage MARC21 complet soit utilisé dans l'affichage Web. L'affichage est dorénavant parfait.

## 3.9. Informations sur les Grands formats de la Médiathèque et ceux du secteur Arts

Nous attendons une réponse de Chantal concernant le type de matériel (Référence ou Monographie) attribué à ces documents. Entre-temps nous continuons d'utiliser le type de matériel prévu.

#### 3.10. Gestion des listes d'autorités

Une nouvelle rencontre a eu lieu entre Julie, Loïc et Marcel afin de préciser certains points de la gestion des modifications à apporter aux listes des autorités et vedettes-matière modifiées. Marcel propose d'utiliser les éléments d'informations disponibles pour rédiger une procédure de style «point par point» qui serait beaucoup plus facile à comprendre et à utiliser par les intervenants.

Les chefs d'équipes soulignent l'importance que les modifications au fichier sujet Laval, tant dans les autorités provisoires que dans les autorités établies, soient réalisées le plus rapidement possible après les publications du supplément du RVM puisque cela entraîne souvent des questions de la part des conseillers et des catalogueurs. Marcel communiquera donc avec Loïc et Louise Pelletier afin de souligner cette demande des membres de l'équipe.

#### 3.11. Orientation sur la classification de la BUL

Nous attendons encore certains commentaires avant de conclure le sujet.

#### 3.12. Vedettes de forme

Le 24 octobre, les membres du Groupe de travail sur l'analyse documentaire (GTAD), à l'exception de Simon Pierre Barrette, se sont réunis pour discuter avec Annie Bérubé des problèmes rencontrés lors de l'attribution de vedettes de forme aux documents filmiques.

Nous avons convenu de suivre les directives présentées dans le *Guide pratique du RVM*, concernant les deux vedettes de forme « Films de fiction » ou « Films autres que de fiction ». Une de ces deux vedettes de forme doit donc nécessairement apparaître dans toutes les notices de documents filmiques afin de faciliter le regroupement par type de document.

Annie a également mentionné qu'elle souhaitait utiliser des vedettes de forme qui correspondent plus à ce qu'on retrouve dans les répertoires en cinéma (le catalogue de la Boîte noire, la liste de la Régie, Film indexes online (American Film Institute catalog), Internet Movie Database, etc). Par exemple, plutôt que d'utiliser les vedettes de forme « Drames (Films) » et « Films comiques » pour représenter une comédie dramatique, elle préférerait utiliser la forme courante, c'est-à-dire « Comédie dramatique ». Denise Dolbec a accepté de créer ces nouvelles vedettes de formes, au fur et à mesure des besoins, dans la mesure où elle retrouve les formes dans les ouvrages de référence.

La réunion a également amené la modification de la note sous la vedette de forme « Courts métrages » dans le RVM et la modification d'une directive dans le Guide pratique du RVM concernant les adaptations cinématographiques d'œuvres littéraires.

Enfin, lors de cette réunion, nous avons appris que les éléments mentionnés dans la zone 655 n'apparaissaient pas dans Ariane si la notice ne comportait pas de zone 6XX. Une demande sera placée dans JIRA afin de rétablir la situation.

#### 3.13. Autorités des édifices religieux

Denise Dolbec et Julie ont essayé de trouver une façon simple et rapide de réviser les vedettes d'autorités religieuses retirées du RVM afin de les transférer au catalogue d'autorités local. Il s'agit des noms d'églises, monastères, couvents, mosquées, chapelles, etc.

Elles ont trouvé des réponses dans les RCAA2 et dans les interprétations de ces règles publiées par BAC et par LC. Les différences entre les règles d'établissement des noms de collectivités des RCAA2 et les règles de construction des vedettes d'édifices du RVM concernent l'ajout du nom de lieu, la langue de la vedette et l'utilisation du générique (église, monastère, etc.) dans le nom lui-même ou en précision dans la parenthèse. Il y a aussi des différences dans quelques codes MARC de la zone 008.

Les changements à apporter aux vedettes créées par le RVM, pour qu'elles soient conformes aux RCAA2, sont finalement moins importants que ce que nous avions anticipé. Le document intitulé *Récupération des autorités de* 

collectivités religieuses au catalogue d'autorités local, disponible sur le F:/public, sous Catalogage, présente la situation.

# 3.14. Processus de vérification des cotes à partir des dérivés

La chaîne d'opérations suivantes a été définie après consultation avec les chefs d'équipes

- 1. Le technicien vérifie quel type de cote doit être attribué et pose les actions suivantes
  - a. Œuvre appartenant à une collection
    - i. Identification de la collection
    - ii. Identification de l'indice rattaché à la collection
    - iii. A défaut d'indice, transfert au conseiller
  - b. Cote LC pour la majorité des documents
    - i. Vérification dans Classweb
    - ii. Vérification de la table d'application ou des cutters géographiques et sujets
    - iii. Transfert au conseiller en cas de doute.
  - c. Cote auteur pour les œuvres littéraires (Romans, nouvelles, poésie, théâtre)
    - i. Identification de la nationalité et la période de production de l'auteur
    - ii. Identification de la cote d'auteur correspondante
    - iii. Transfert au conseiller en cas de doute
  - d. Œuvre en médecine
    - i. Vérification dans NLM
    - ii. Vérification de la table d'application
    - iii. Transfert au conseiller en cas de doute
  - e. Œuvre en histoire du Canada
    - i. Vérification dans la classe FC (BAC)
    - ii. Vérification de la table d'application
    - iii. Transfert au conseiller en cas de doute
  - f. Œuvre musicale
    - i. Vérification dans ClassWeb
    - ii. A défaut d'une cote dans le dossier, identification de la forme musicale, de la distribution d'exécution et validation de l'authenticité du texte musical (arrangement ou non) puis recherche dans ClassWeb, à partir de ces données
    - iii. Identification de l'auteur original, afin d'établir le cutter approprié
    - iv. Si nous doutons de la cote donnée ou trouvée, vérifier dans notre catalogue si d'autres versions de la même œuvre existent ou quelle est la cote utilisée sur d'autres notices de notre catalogue, à partir des vedettes matière
    - v. Transfert au conseiller dans les cas où plus d'une cote pourrait être utilisée. Celui-ci donnera des directives générales, assurant ainsi l'autonomie du technicien pour des cas ultérieurs semblables
- 2. S'il n'y a pas de cote LC ou NLM, le technicien vérifie dans les sources suivantes :
  - a. OCLC. AMICUS. OhioLINK
    - i. Recherche au titre propre
    - ii. Recherche au titre original
    - iii. Recherche une autre édition sous un autre titre
  - b. Dans certains cas vérification au catalogue ULaval
  - c. Transfert au conseiller en cas de recherche infructueuse

## 3.15. Traitement des diapositives numérisées et des images numériques

Deux rencontres ont eu lieu avec l'équipe d'Arts et musique sur le traitement des diapositives numérisées. La problématique de l'identification des sources a été soulevée. Marcel a communiqué avec Chantal pour tenter de trouver une solution à ce problème. Marcel aimerait que Marielle rédige une procédure simple et claire au bénéfice des catalogueurs indiquant point par point les étapes à franchir pour le traitement d'une diapositive numérisée.

# 3.16. Correction des vedettes comportant l'expression «Effets de... sur»

À notre demande, Sébastien nous fera parvenir au cours du mois de novembre une liste de toutes les vedettes touchées par cette modification. François-Loïc se chargera de faire les changements nécessaires qui seront appliqués grâce au rapport de modification globale des autorités exécuté par Louise Pelletier. Marcel rappelle que toutes les vedettes comportant la mention « Services aux... » seront également modifiées.

## 4. Information provenant des équipes

## 4.1. Équipe des publications en série

Voici le portrait des activités dans l'équipe des PES en octobre 2011 :

- La correction des zones 852 de fonds MARC va bon train, le travail pour :
  - le Secteur Arts a été complété le 7 octobre
  - le Secteur Cinéma a été complété le 14 octobre
  - le Secteur Musique est en cours et devrait être complété fin octobre
  - le Secteur Éducation, le Centre Géo/Stat et le Centre de conservation est en préparation et devrait être complété fin novembre
- Pierre Lasou, Julie Gauthier et G. Daniel Tremblay se sont rencontrés pour définir les bases de données et les différentes ressources électroniques selon les besoins du traitement documentaire. Il a également été question du desideratum électronique que compte éventuellement implanter Pierre Lasou. Ce formulaire électronique devrait faciliter la transmission des informations relatives aux documents à traiter tout au long de la chaîne documentaire. Enfin, on a discuté de l'augmentation du nombre de documents en ressources électroniques et de leur impact sur la chaîne documentaire. Parmi les questions soulevées : Pourquoi le traitement des ressources intégratrices est à toute fin pratique l'entière responsabilité de l'équipe des PES ? Une répartition différente ne devrait-elle pas être envisagée ? Y aurait-t-il lieu de réorganiser la chaîne de travail?
- ❖ Intégration de SFX dans l'équipe : une fenêtre de plus grande disponibilité entre deux périodes de réaménagement et une équipe en force permettront de se lancer dans ce projet. On vise l'autonomie de l'équipe d'ici janvier 2012 et la mise à jour relativement complète de la base de connaissance d'ici octobre 2012 au plus tard. Marcel communique ses félicitations quant à la mise en branle du projet. Il faut dire

- qu'Andrée Desbiens, Anne-Marie Fortier et Pierre Lasou y sont pour beaucoup puisqu'ils ont préparé la documentation, établi les stratégies et offrent du soutien aux autres membres de l'équipe.
- Grands ensembles: le traitement des ensembles Revues.org (87 titres à cataloguer), Caïrn (34), Taylor (83) et SwetsWise (39) se poursuit. Les ajouts de couverture de PAO (de 1996 à 2000) sont encore en traitement. Enfin, l'ajout des archives de Springer est presque fini.
- ❖ L'ajout des adresses URL de la nouvelle plateforme de ProQuest a commencé. En grande majorité, ces ajouts seront effectués en lot par Louise Pelletier grâce à la fonction «merge» et aux fichiers de données préparés par Andrée Desbiens. Les autres ajouts devront se faire à la pièce (notices avec ISSN double, sans ISSN, etc.). Nous nous sommes fixés un échéancier pour la mi-avril, mais le tout sera fort probablement complété avant cette date. Rappelons que ProQuest soutiendra les anciennes adresses jusqu'en juin.
- Élisabeth Monast a complété l'élagage annuel de JSTOR.
- ❖ Daniel Renaud poursuit la mise à jour des ensembles MUSE et Caïrn.
- Les membres de l'équipe procèdent actuellement à des ajouts ponctuels de titres dans les ensembles suivants :
  - Des ajouts à Érudit
  - Des ajouts à JSTOR
  - Des ajouts à Ovid
  - Des ajouts à PubMed
- Élisabeth Monast et Marie-Claude Proulx ont catalogué trois bases de données

# 4.2. Équipe de Musique/Art/Géographie/Film

Voici le portrait des activités dans l'équipe :

- Deux réunions d'équipe, en compagnie de Marielle et de Marcel, ont été tenues afin d'informer les membres de l'équipe et de préparer le futur projet de catalogage de diapositives en art et architecture.
- Les membres de l'équipe « Musique » ont reclassifié 541 disques compacts, déjà placés sur les présentoirs du 4e étage, suite à certains ajustements et précisions ajoutés au système de classification des disques compacts, élaboré par Mélissa Gravel. Nous avons tenu également une réunion avec Mélissa afin de l'aider à compléter une présentation qu'elle fera le 28 octobre 2011, lors de la 4e rencontre de l'Association québécoise des bibliothèques de musique, tenue à Montréal.

- ❖ Afin de pouvoir éliminer définitivement du système, la localisation « Centre Géo/Stat Cédéroms », un recherche de chacun des documents a été entreprise et des changements de localisation ont été faits dans les notices.
- Participation de deux membres de l'équipe au travail d'inventaire (aide supplémentaire) pour l'élagage ou la destruction de documents dans le système.
- ❖ Participation de tous les membres de l'équipe « Musique » à la 4e rencontre annuelle de l'Association québécoise des bibliothèques de musique, tenue à Montréal, le 28 octobre 2011.

# 5. Équipe de Sciences/Philosophie/Psychologie/Religion

Nous avons reçu un arrivage de 167 thèses papier à se partager. Les approvisionnements en électronique se poursuivent régulièrement (2360 titres pour octobre). Nous accusons du retard dans beaucoup d'ensembles (Wiley, Safari, PG Québec et PsycBooks).

# 6. Équipe de Sciences sociales/Droit/Éducation/Histoire/Littérature

- Les membres de l'équipe continuent le catalogage des « cara d »
- Ils ont aussi traité plus de 1100 documents électroniques de l'ensemble RCDR, ainsi que quelques autres titres de Cambridge, Nijhoff, etc.
- Sylvie remercie Lili Baillargeon qui a initié Emilie à la littérature de jeunesse pendant son absence.

#### 7. Remerciements à l'équipe

Plusieurs membres de l'équipe ont participé à titre de volontaires à une opération d'élagage ayant comme but de soulager la Section de la recherche bibliographique. Marcel voudrait remercier spécifiquement Élisabeth Monast, Guillaume Lizotte, Stéphanie Dinel, Brigitte Demers, Élise Couturier et Marielle Roy.

## 8. Grands formats : localisation (Normes, Responsabilité, Procédure ?)

Julie s'interroge sur la question du traitement des documents considérés comme des grands formats. Ceci permet de rappeler les éléments suivants :

- La notion de grands formats varie selon les bibliothèques
  - o 40 cm à la BSHS
  - o 36 cm à la BS
- Une procédure spécifique est localisée sur l'Intranet

Nous profitons de l'occasion pour nous interroger sur une ancienne pratique qui consistait à inscrire en zone 351 la mention SECTION GRANDS FORMATS. Cette information était répétée en zone Public de l'exemplaire. Nous réalisons que cette information n'est plus nécessaire et apporte un affichage redondant pour tous les documents localisés au quatrième étage depuis que des localisations d'appartenance spécifiques ont été créées. Nous nous questionnons cependant sur le traitement qui sera apporté aux documents grands formats localisés sur les autres étages de la bibliothèque. Nous remarquons également que notre procédure spécifique devrait être révisée pour tenir compte de la nouvelle réalité du 4º étage.

Dans un premier temps, nous allons récupérer les notices bibliographiques de tous les grands formats qui sont localisés à

Secteur Arts – Grands formats Secteur Musique – Grands formats Médiathèque – Grands formats Vachon – Grands formats (2º étage)

et allons supprimer la zone 351 ainsi que la mention affichée dans la zone Public.

Marcel va communiquer avec Chantal pour s'informer de ce qui adviendra des grands formats des cotes D, E, F (qui sont présentement au Rayonnage compact), et pour les documents des autres cotes qui sont répartis un peu partout dans la bibliothèque.

# 9. Traitement des ressources intégratrices (DT)

Daniel nous fait part de la difficulté que les membres de son équipe éprouvent à traiter certaines bases de données qui regroupent des documents de types multiples dans certains cas difficilement identifiables. Il peut s'agir dans certains cas de monographies ou de lots de monographies, de ressources intégratrices. Il n'est pas toujours facile d'identifier ce qui doit être traité, de quelle façon, et par quelle équipe. Nous comprenons que l'équipe qui traite les publications en série électroniques n'est pas en mesure de traiter tous les documents qu'une ressource comprend (monographies, ouvrages de référence, périodiques, ressources intégratrices). De plus, une demande de traitement d'une ressource documentaire (tel l'ensemble ASTM) permet de se rendre compte du fait que nous avons également accès à d'autres ressources comprises dans l'ensemble en question.

Nous convenons du fait que le désidérata des ressources électroniques devra contenir non seulement les informations nécessaires à la Section des acquisitions, mais également des informations nécessaires pour guider la recherche bibliographique, ainsi que des orientations de traitement pour le catalogage.

Nous mentionnons également l'intérêt à traiter les monographies électroniques rendues disponibles lors de l'acquisition de ressources (tel ASTM). Des indications claires devront nous être fournies à cet effet soit par le conseiller responsable de l'achat ou le coordonnateur des ressources électroniques.

## 10. ProQuest (changement de plateforme) et critères de mise à jour

Daniel nous annonce un changement de plateforme chez ProQuest qui amènera un changement important dans les hyperliens menant aux ressources de cet intégrateur. Ces modifications pourront être effectuées en lot par Louise Pelletier par la fonction «merge» grâce à des fichiers de données préparés par Andrée Desbiens. Marcel se questionne sur l'accessibilité des thèses électroniques accessibles par PQDT lors du changement de plateforme. Pierre Lasou sera contacté à ce suiet.

Daniel soulève ensuite la question des mises à jour ProQuest. En fait, on questionne la pertinence de cataloguer plusieurs titres de ces mises à jour; confrontés que nous sommes entre les obligations du projet TRAP et le peu d'intérêt pour notre clientèle de certains des titres offerts. Marcel rappelle qu'il rencontrera ses homologues du GTTD (Groupe de travail sur le traitement documentaire) de la CREPUQ et que la question de la pertinence du projet TRAP dans son état actuel sera discutée. On pourra donc faire un suivi sur cette question lors de notre prochaine réunion.

# 11. Signalement aux conseillers et à l'aide à la recherche des ouvrages de référence électroniques et des bases de données multidisciplinaire

Certains conseillers désirent être informés de l'intégration aux collections des ouvrages de référence électronique et des bases de données multidisciplinaires. Ces documents seront bientôt signalés par l'intermédiaire des fils RSS une fois que la problématique de l'espacement dans les indices de classification (ARA123) aura été réglée. En attendant, Christian et Simon Pierre demandent s'il serait possible que les équipes de catalogage leur signalent, une fois par mois, la liste des nouveaux ouvrages de référence électronique multidisciplinaires et des nouvelles bases de données multidisciplinaires.

Marcel propose plutôt de générer, mensuellement, un rapport comportant les termes relatifs aux ouvrages de référence électroniques et un autre pour le type de document Base de données. L'équipe des PES continuera à utiliser le type de document Base de données lorsque justifié.

# 12. Normalisation du fonds MARC et affichage dans Ariane web (DT)

Daniel souligne l'importance du travail de l'équipe des PES dans la tenue des fonds MARC et se désole que ces informations ne soient pas mieux exploitées dans le catalogue Ariane. À la suggestion d'Andrée Desbiens, il propose que l'information relative au fonds MARC soit affichée tout de suite après les informations bibliographiques de la notice mais avant le tableau des exemplaires. Marcel suggère aussi que le tableau des exemplaires pourrait être masqué par défaut et qu'un lien permette de le faire afficher au besoin. On s'entend pour dire que plusieurs catalogues de bibliothèque pourraient nous servir d'exemples et qu'il serait également justifié de consulter les différents personnels de référence de la Bibliothèque avant de soumettre un cahier des charges à l'équipe de développement.

13. Vedettes de type ...dans la littérature, ... au cinéma ayant déjà un équivalent anglais

Le RVM aimerait que nous fassions une demande de traduction pour les vedettes ouvertes de type « ...dans la

littérature », « ... au cinéma », etc. obtenues en anglais en dérivé. Cette demande vise à améliorer la traduction

automatisée des vedettes-matière et ne s'applique pas aux vedettes que nous créons localement.

Par exemple, une notice dérivée comporte la vedette « Evolution in motion pictures ».

Une vérification dans LCSH nous confirme que cette vedette a bien été créée par la LC.

On demande alors une traduction au RVM.

Autre exemple : une notice dérivée comporte la vedette « Idols and images in mass medias »

Une vérification dans LCSH permet de voir que cette vedette n'a pas été créée par la LC.

On crée la vedette provisoire « Idoles et images dans les médias » mais on ne demande pas de traduction

au RVM.

14. Nouvelle vedette de forme Livres de cuisine

Marielle nous informe qu'une nouvelle vedette de forme a été instituée pour les livres de cuisines. Il pourrait être intéressant de l'ajouter aux documents correspondant à cette catégorie. Restera cependant à trouver une facon

précise et simple d'identifier quels seront les volumes touchés par cette modification.

15. Adaptations locales

Brigitte Demers souligne un cas où il y a une différence d'interprétation entre l'utilisation du cutter Sanborn et du

cutter Lamontagne. La note suivante inscrite dans ClassWeb précise l'utilisation prescrite.

LD7501.A-Z Secondary schools, elementary schools, and preschools. By place, A-Z

Subarrange each by Table I

For institutions that originated as secondary schools and evolved into postsecondary institutions, see

Attribuer un cutter Sanborn à l'endroit (By place, A-Z). Par exemple, New York = N532. Ajouter au cutter un chiffre arbitraire pour représenter une institution particulière. Par exemple, Hoffmann

School for Individual Attention (New York, N.Y.) = N5325

16. Nouveautés au RVM

Julie fera suivre les billets de bloque du RVM, et toute autre nouvelle d'intérêt, aux équipes de catalogage.

Rédaction du compte rendu:

Marcel Plourde, 04/11/2011

13